



CHARTRE ECOLE DE BADMINTON

Saison 2011-2012

A son inscription, chaque membre s'engage à respecter le règlement intérieur du club ainsi que la charte de l'école de badminton. Le règlement intérieur est consultable sur

<http://www.astmb.fr/association/reglement-interieur/>

VOS ENGAGEMENTS

HORAIRES :

Les séances d'entraînement débutent à **18h00 précises**.

La ponctualité fait partie intégrante du **respect envers les entraîneurs** (qui font également tout pour être ponctuels) et **envers les autres joueurs**.

En fin de séance, **aucune personne n'est autorisée à quitter la salle avant 20h** (sauf cas exceptionnel) et avant que tout le matériel ne soit correctement rangé (filets, poteaux, volants,...).

EQUIPEMENT :

Chaque membre se doit d'être muni d'un équipement complet et adapté à la pratique du badminton.

Une tenue vestimentaire appropriée est de rigueur :

- un short ou une jupette
- un t-shirt
- des chaussures de salles (proscrire les tennis de ville, les running ou les baskets montantes).

Le sac doit **OBLIGATOIREMENT** contenir :

- une raquette de badminton,
- une grande **bouteille d'eau**.

Un ou deux petits encas sucrés peuvent également être utiles en cas de fringale.

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

Sauf exception, les créneaux d'entraînement se composent toujours :

- d'un échauffement général (mise en train),
- d'un échauffement spécifique (travail des appuis, déplacements),
- d'exercices techniques et tactiques sur le terrain
- de matchs.

Durant la séance, **les consignes doivent être écoutées attentivement** dans le plus grand silence afin d'être comprises par tous. Elles ne sont données qu'une seule fois.

RESPECT :

La pratique d'un sport, quel qu'il soit, implique une **notion de respect** à tous les niveaux.

Un membre du club se doit par conséquent de respecter les règles du badminton, ses coéquipiers, ses adversaires, ses entraîneurs, les arbitres, etc...

Un **comportement irréprochable** est donc attendu de chacun, afin de pouvoir évoluer dans un environnement propice à l'apprentissage et à la progression, mais aussi et surtout pour conserver une **ambiance plaisante et conviviale**. Les écarts de vocabulaires ne sont pas admis.

Il est également impératif de **respecter les lieux d'entraînement, les installations et le matériel** mis à disposition.

NOS ENGAGEMENTS

L'école de badminton de l'Association Sportive Toulouse-Mirail Badminton s'engage à respecter une charte de qualité qui garantit :

- 1) **L'accueil des jeunes de poussins à cadets** dans un espace aménagé.
- 2) Un entraînement dirigé par **des entraîneurs diplômés fédéraux**.
- 3) Un créneau spécifique **adapté aux différents publics**.
- 4) Un enseignement prenant en compte **l'apprentissage et le respect des règles du jeu, l'évaluation des progrès et l'aspect ludique du badminton**.
- 5) Le développement des **habilités techniques, tactiques, physiques et mentales** du joueur.
- 6) **L'accès aux compétitions** adaptées au niveau de chacun (Circuits Jeunes, Tournois).
- 7) **L'apprentissage des savoir-faire des différentes fonctions** liées à la compétition (arbitre, juge de ligne, scoreur, ...).
- 8) **L'acquisition de valeurs sportives** : goût de l'effort, respect (de soi, d'autrui, des règles sur et en dehors du terrain, des lieux) et solidarité.

LES SANCTIONS

Le non-respect de cette charte pourra entraîner des sanctions temporaires ou définitives, proportionnelles à la faute commise, comme le stipule le règlement intérieur.

Cependant, nous espérons ne pas en arriver là : Sanctionner n'est pas notre rôle. Nous sommes, et serons, toujours à vos côtés pour vous faire partager notre passion et notre expérience du badminton dans une ambiance enrichissante.

En s'inscrivant au club, chaque membre s'engage à respecter cette charte. Il s'engage à s'investir régulièrement et sérieusement aux entraînements, dans la perspective de progresser et de jouer en compétition.

Date et Signature du
représentant légal du jeune

Date et Signature du
jeune

Date et Signature du
responsable de l'école de jeune